



## Pont de l'Attargette, une nouvelle approche de la circulation urbaine dans la MEL

**Passage au-dessus de la Lys connectant les rives nord et sud de la ville d'Armentières, le pont de l'Attargette va faire l'objet en 2023 d'un projet ambitieux de reconstruction pour devenir un lieu de passage adapté aux différents modes de transport, et contribuer à un espace public de haute qualité environnementale.**

Un projet d'envergure financé par la MEL

Passage des véhicules, cyclistes et piétons au-dessus de la Lys, le pont de l'Attargette est un axe de circulation important connectant les rives nord et sud de la ville d'Armentières. Avec une configuration actuelle peu adaptée aux mobilités douces (piétons, cycles) et aux personnes à mobilité réduite, le pont a également fait l'objet d'une dégradation importante de sa structure béton, ne permettant plus la circulation des bus et des véhicules de plus de 3,5 tonnes. Identifiés comme un chantier prioritaire de la MEL et de la commune d'Armentières, la reconstruction des ponts de l'Attargette et des Canotiers, ainsi que le réaménagement des espaces publics alentour, représentent un projet d'envergure pour la métropole et ses habitants.

La MEL a donc lancé un appel d'offres en mars 2023 en vue de réaliser de ces travaux d'un montant estimé à 13,8 M€ entièrement financés par la MEL. Les travaux devraient débuter dès le mois d'octobre 2023 pour une durée globale estimée à un peu plus de 2 ans.

Un nouveau pont adapté aux différents modes de transport

Avec la reconstruction d'un nouvel ouvrage compatible avec les contraintes de circulation des bus et celles de Voies Navigables de France, ce projet a également permis de repenser la performance du pont de l'Attargette sur plusieurs points clefs : partage de l'espace, diversité des mobilités et environnement.

Le projet traduit les ambitions de la MEL en matière de déplacements urbains et d'amélioration des espaces publics. Tout d'abord, ce nouveau pont de l'Attargette propose des améliorations en matière de mobilité piétonne puisqu'il prévoit la création de trottoirs élargis (1,50 mètre sur le pont et en rive nord, et 2 mètres en rive sud) apportant sécurité et tranquillité aux piétons.

Sur le sujet de la mobilité cyclable sur lequel la MEL s'engage fortement, le nouvel ouvrage prévoit la création de pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée assurant des déplacements sécurisés et confortables. Cela représente au moins 2 mètres sur 330 mètres de voies requalifiées, pont inclus.

Enfin, les automobilistes bénéficieront d'une chaussée de 6 mètres de large, et l'offre de stationnement actuelle sera reconstituée. Le nouvel ouvrage permettra également de rendre à nouveau possible la circulation des bus.

### **Un espace public de haute qualité environnementale**

Pour la sécurité de tous, cet aménagement permettra ainsi un meilleur partage des espaces entre usagers, avec l'ambition de consacrer 62 % des surfaces à l'espace public non dédié à la circulation automobile (soit 13 % de plus par rapport à l'ancien ouvrage).

Soucieuse de lutter contre les îlots de chaleur, la MEL a choisi de renforcer la part d'espaces végétalisés, en progression de 20 % avec 20 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts dont 56 arbres. Ces espaces se déploient avenue Marc-Sangnier et rue des Fusillés, entre la rue Raymond-Lis et l'avenue Léo-Lagrange. Par ailleurs, 18 % de surfaces imperméables seront supprimées au profit notamment de noues (fossés herbeux qui servent de zone tampon pour les eaux de ruissellement) ou de surfaces drainantes sous le stationnement permettant l'infiltration des eaux pluviales.

### **L'accès secondaire aux Prés du Hem facilité**

Le pont des Canotiers, clef d'accès à l'entrée secondaire des Prés du Hem, lui aussi vétuste, sera reconstruit un peu plus au nord. Il a été pensé pour faciliter et sécuriser l'accès pour les livraisons et le personnel, mais aussi pour les usagers du port, les locataires de la salle et les visiteurs lors des périodes de gratuité des Prés du Hem. L'entrée secondaire du site sera ainsi mieux identifiée et valorisée. Cet accès sera facilité pour les piétons et les cyclistes qui disposeront de stationnements dédiés au sein d'un parking paysager jouxtant le nouveau pont.

### **Un chantier tout en concertation**

Le nouveau pont de l'Attargette sera légèrement décalé vers l'ouest. Cette nouvelle implantation permettra de rendre l'espace à vivre aux habitants de la rue des Fusillés.

La MEL et la commune d'Armentières ont tenu à associer les usagers, commerçants et riverains du pont de l'Attargette durant les différentes étapes de la mise en œuvre du projet. Ils seront invités à la présentation du projet avant le début du chantier afin de découvrir et d'échanger autour de ce nouveau pont plus moderne et plus compatible avec les mobilités d'aujourd'hui. Ils seront surtout informés dès lors que certaines phases du chantier pourraient générer des nuisances (sonores, fermeture à la circulation, déviations...) les impactant.

### **Chiffres clés**

- **13,8 M d'€**, coût estimé des travaux
- **2 ans** durée des travaux
- **20 000 m<sup>2</sup>** d'espaces verts soit 20 % de plus
- **330 mètres** de voies dédiées aux vélos
- **62 %** de l'espace public non dédié à la circulation automobile

**En savoir plus  
sur le pont de l'Attargette**



*« Avec ce projet d'envergure entièrement financé par la MEL, c'est une nouvelle approche de la circulation urbaine que propose la Métropole. Adaptés aux différents modes de transport, avec des espaces rendus aux habitants et un projet de haute qualité environnementale, ces deux ponts représentent l'engagement de la MEL de développer sur le territoire des aménagements appropriés aux nouveaux usages, et de lutter contre le réchauffement climatique. »*

## CONTACTS PRESSE

---

### **Agnès Mazet**

Cheffe d'équipe presse

[amazet@lillemetropole.fr](mailto:amazet@lillemetropole.fr)

03 20 21 27 69

06 40 39 26 46

### **Maxence Lemasson**

Attaché de presse

[mlemasson@lillemetropole.fr](mailto:mlemasson@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 55

06 44 36 40 29

